



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Ré

Μç



TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE DU HAINAUT

1 4 MARS 2019

DIVISION MONS

N° d'entreprise : 0718.989.833

Denomination

(en entier): LAGARDERE, UNITE MEDICO-SOCIALE

(en abrégé) :

Forme juridique: Association Sans But Lucratif

Siège: 158 rue du Temple, 7011 GHLIN

Objet de l'acte : Divers

Extrait du Procès-verbal du Conseil d'administration du 7 mars 2019.

Il a été reçu le 4 mars 2019 la lettre de démission de Monsieur BOUILLON David du 1er mars 2019, demandant au Conseil d'administration d'acter sa démission en tant que membre effectif conformément à l'article 7 des statuts, et d'en faire la publication aux Annexes du Moniteur Belge.

Lors du Conseil d'Administration de ce 7 mars 2019, la démission a été acceptée. Monsieur BOUILLON David n'est plus membre effectif à partir de ce jour.

BEFUMO Elisabeth Administrateur Présidente du Conseil d'Administration

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

<u>Au recto</u>: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature